

Affaire n°

## NOTICE D'ACCESSIBILITE LIEUX DE TRAVAIL

### FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET :

1 – Désignation de l'établissement : Construction

NOM : VILLE DE GAP	
ADRESSE : 3 rue du Colonel Roux	
CODE POSTAL : 05 007	COMMUNE : GAP

2 – Déclarant et intervenant :

Maître d'ouvrage (le déclarant) : VILLE DE GAP 3 rue du Colonel Roux – 05 007 GAP	Téléphone : 04.92.53.24.24
Maître d'œuvre : IKAR Ingénierie 1 rue de l'espérance- 68120 PFASTATT	Téléphone : 03 62 53 25 50

3 – Renseignement d'ordre général :

Construction neuve <input checked="" type="checkbox"/>	Extension <input type="checkbox"/>	Modification construction Existante <input type="checkbox"/>
Nature des travaux : Le projet est caractérisé par plusieurs volumes : - la partie atelier découpe déconditionnement de 405 m <sup>2</sup> - la partie ressuage expédition de 473 m <sup>2</sup> - la partie découpe montagnard de 1059 m <sup>2</sup> - la partie abattage de 1069 m <sup>2</sup> - la partie bureaux et locaux sociaux de 205 m <sup>2</sup> - la partie stabulation de 637 m <sup>2</sup> - les locaux techniques de 80 m <sup>2</sup>		
Description sommaire du projet : Construction du nouvel abattoir de la commune de GAP		

Nombre de personnes accueillies

Etage	Personnel	Public	Désignation (bureau, habitation, etc.)
Sous-sol	/	/	/
Rdc	48		- Bureau, salle de repos, vestiaires, conditionnement, chambres froides, stabulations, local déchets, salle des machines, hall de travail, saignée, ressuage et conservation
Etage	/	/	/

Affaire n°

TOTAL :			Catégorie établissement :
---------	--	--	---------------------------

Demande de dérogation à la mise en conformité concernant l'accessibilité handicapés

Le projet de la demande, prévoit la construction du nouvel abattoir, d'une surface totale de plancher de 3 845.35 m<sup>2</sup>, divisée en 7 zones :

- la partie atelier découpe déconditionnement de 405 m<sup>2</sup>
- la partie ressuage expédition de 473 m<sup>2</sup>
- la partie découpe montagnard de 1059 m<sup>2</sup>
- la partie abattage de 1069 m<sup>2</sup>
- la partie bureaux et locaux sociaux de 205 m<sup>2</sup>
- la partie stabulation de 637 m<sup>2</sup>
- les locaux techniques de 80 m<sup>2</sup>

La demande de dérogation se justifie par la spécificité de l'activité.

En effet l'activité de la société est l'abattage de bovins, ovins et porcs ainsi que leur transformation.

Les postes de travail dans le processus de l'abattage et de transformation sont en station debout et nécessite une autonomie et une force physique pour la manipulation des quartiers ainsi que les postes administratifs qui nécessitent des déplacements internes pour la réalisation des prélèvements dans le cadre du contrôle qualité.

C'est pourquoi nous sollicitons votre haute bienveillance afin de nous accorder une dérogation à la mise en conformité concernant l'accessibilité handicapés.

Dans l'attente, acceptez, Madame, Monsieur nos cordiales salutations.

Le maître d'ouvrage :